



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 36 – Juillet/Août 2004

Niger - Les pêches et l'aquaculture sont officiellement intégrées dans les plans nationaux

L'un des résultats du lobbying de l'Unité de Coordination Nationale (UCN) du Niger est la pleine intégration du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le Programme National de Développement Rural et la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PNDR-SRP). Ce secteur a un rôle stratégique à jouer dans le processus de développement du pays, et un projet de programme sectoriel pour la pêche et l'aquaculture a été élaboré afin de relever au mieux ce défi.

Pour achever cet exercice, l'UCN du Niger a organisé un atelier national de validation de la composante pêche et aquaculture du PNDR-SRP les 22 et 23 juillet 2004. Financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'atelier a réuni 75 participants membres de l'administration et des communautés de pêche (Zinder, Maradi, Tillabéry, Tahoua, Diffa et Dosso), ainsi que des représentants des ONG et des institutions financières.

Une équipe de consultants a présenté un tour d'horizon des importants sites de pêche artisanale et de pêcheries améliorées (plus de 1000 plans d'eau), suivi d'un plan de travail adapté au cadre de la Stratégie de Développement Rural. Les besoins de développement en matière d'amélioration des pêcheries, sites de pêche, aquaculture, valeur ajoutée des produits halieutiques, diversification des moyens d'existence, hygiène et consommation au niveau des ménages ont été identifiés. Trois stratégies ont été conçues afin de répondre à ces besoins : (i) Accroissement de l'accès des communautés rurales aux débouchés économiques afin de créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural ; (ii) Intensification des échanges d'informations sur les risques, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des pêcheurs ; (iii) Renforcement des capacités de l'administration et des organisations rurales afin d'améliorer la gestion du secteur rural. Tout ceci sera pris en compte dans la création d'institutions de gestion participative des ressources humaines. Des contributions portant sur la santé, la nutrition et l'éducation ont été prises en compte afin d'enrichir le document.

Les participants ont insisté sur la nécessité pour l'administration de travailler main dans la main avec les organisations régionales afin d'assurer l'examen et l'intégration appropriés de la législation des pêches dans les sites importants de pêche artisanale tels que les Bassins du Niger et du Lac Tchad. Les recommandations d'une précédente réunion sur le développement des pêches (Burkina Faso) ont également été intégrées, et la proposition que les futurs plans de gestion soient précédés d'une analyse du genre a été adoptée, ainsi que le quota de 25% de participation féminine dans toutes les institutions locales. L'équipe de consultants nationaux s'occupe actuellement de finaliser le document qui sera présenté au groupe de travail sur la Stratégie de Développement Rural, puis aux bailleurs de fonds pour financement.

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basé à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre site

Internet

www.sflp.org

Infoflash@sflp.org



Bénin, Gambie, Niger - *Validation des résultats sur le genre et le micro-crédit*

Tel que recommandé en guise de suivi des résultats des études sur le genre menées dans quatre pays participant au PMEDP en 2003, une autre étude a été réalisée sur le genre et le micro-crédit dans cinq communautés : Agbodjédo et Kétonou (Bénin), Tafouka (Niger), Tanji et Albreda (Gambie). L'objectif était de mieux cerner les besoins des pêcheurs en matière de crédit, les informer sur les structures et politiques de micro-crédit existantes, ainsi que sur leur adéquation pour améliorer les moyens d'existence des pêcheurs. Il s'agissait également d'identifier des partenaires potentiels, de renforcer les organisations communautaires et de promouvoir les politiques de micro-finance susceptibles de favoriser une plus grande égalité des sexes dans les communautés de pêche.

Les études ont été menées par des équipes de consultants nationaux en genre et par des institutions de micro-crédit dans les pays concernés. Des données ont été collectées au niveau communautaire, auprès des institutions de micro-finance, ainsi qu'auprès des autorités administratives et réglementaires de pêche. L'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED) a été combinée avec la méthode d'Analyse Socio-économique et Genre mise au point par la FAO. Cette procédure a facilité l'analyse de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation de différents produits de la pêche.

Lors des ateliers de validation organisés au Bénin, il a été relevé que l'objet de l'étude était étroitement lié à la recherche actuellement menée sur le processus approprié de prestation de services sociaux et d'amélioration de l'accès des plus démunis à des structures de micro-finance bien adaptées et sensibles au genre. Trois projets de recherche-action ont donc été recommandés parce qu'ils sont considérés comme le meilleur moyen pour les institutions d'adapter de façon durable leurs structures et politiques aux besoins des communautés qu'elles servent. Ces projets sont actuellement en cours d'élaboration.

L'étude a suscité l'intérêt de nouveaux partenaires tels que le projet de « *Lutte Contre l'Exclusion Socio-Economique* » (LCESE) en Gambie qui a été financé par le PNUD-BIT. D'autres organismes et de partenaires potentiels ont également été identifiés au Bénin et au Niger afin de renforcer les institutions de micro-financement. Les résultats de ces études seront présentés par la consultante internationale en matière de genre lors de la conférence AKTEA au mois de novembre en Espagne.

Gabon - *Le projet de Milembié évoqué sur Radio Canada...*

Le projet communautaire de Milembié, une petite communauté de pêche gabonaise située à 72 km de Libreville, a récemment attiré l'attention de Radio Canada qui voulait faire un reportage spécial sur la pêche au Gabon. C'est ainsi que le 27 juillet 2004, des journalistes de cette Radio ont réalisé une interview en direct axée sur ce projet avec un membre de l'USR. L'objectif était de renforcer les capacités d'organisation d'une association de pêcheurs et transformateurs de poisson. L'interview radiodiffusée a également mis en évidence les problèmes de la pêche artisanale au Gabon : la faible exploitation de la zone de pêche artisanale, le problème que posent le grand nombre de pêcheurs migrants étrangers originaires du Nigeria, Togo, et Bénin, ainsi que la pression que ce problème exerce sur les efforts de réduction de la pauvreté et les opportunités d'emploi dans le secteur de la pêche artisanale. L'interview fut facilitée par l'étroite collaboration entre la Division Information de la FAO et l'Unité d'Information/communication du PMEDP.

... le soutien des pouvoirs publics se confirme

Le gouvernement du Gabon a fourni un véhicule 4x4 à l'UCN. Cette contribution permettra à l'UCN d'améliorer le suivi des projets supportés par le PMEDP dans le pays. Le gouvernement a également débloqué la somme de 10 millions de FCFA¹ pour la construction d'un stand dans une partie sûre du débarcadère de Milembié où le poisson pourra être exposé pour la vente. Ce tout dernier geste est encore un témoignage de l'engagement du gouvernement du Gabon à intégrer la pêche dans sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Bénin - Résultats de l'étude sur le VIH/SIDA

Le PMEDP a appuyé une étude des Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) sur le VIH/SIDA dans quelques communautés de pêche artisanale du Bénin vers la fin de 2003. Cette étude avait pour but, entre autres, d'amorcer le débat sur les conséquences et les mesures de lutte contre la pandémie dans les communautés de pêche artisanale en se concentrant sur les implications épidémiologiques et sociales de cette maladie dans les communautés.

Une réunion de restitution sur l'étude a été organisée par l'UCN du Bénin le 3 juin 2004. Cette réunion a rassemblé des représentants des Programmes nationaux de lutte contre le SIDA, la Direction des Pêches, les délégués des communautés de pêche concernées, ainsi que des ONG, notamment l'ONG *Alternatives Communautaires* qui a réalisé l'étude et présenté les résultats. Les principaux facteurs à haut risque et de vulnérabilité identifiés sont : (i) un taux d'analphabétisme élevé (73%) en raison de la faible importance accordée à l'éducation formelle, ce qui entraîne un taux élevé du travail des enfants, surtout des filles ; (ii) une grande incidence de relations sexuelles occasionnelles, surtout parmi les jeunes ; (iii) l'ignorance, l'indifférence et la faible adoption de mesures de protection connues (37 % des jeunes n'utilisent pas de préservatifs) ; (iv) l'impact négatif des traditions pour un dialogue ouvert sur les MST et le VIH/SIDA (les femmes mariées n'ont pas pu être interrogées); (v) les fréquents voyages/migrations au Nigeria et leurs implications sur la propagation de la maladie, et (vi) la stigmatisation des personnes contaminées.

En réaction, les participants ont unanimement reconnu l'obstacle que constituait la tradition et ont fortement recommandé des points d'entrée informels tels que de petits groupes traditionnels (les « tontines », les cercles familiaux ou amicaux, etc.) afin d'en contrecarrer les pesanteurs. La nécessité d'étendre les efforts de lutte contre le VIH/SIDA en direction des communautés frontalières du Nigeria fréquentées par les pêcheurs a également été soulignée. Enfin, il a été recommandé d'accorder une attention particulière à la dimension genre par l'alphabétisation fonctionnelle. L'UCN du Bénin étudie actuellement les possibilités de partenariat avec des organisations actives dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA et la réduction de la pauvreté afin de réaliser des activités analogues dans d'autres communautés de pêche.

Congo - Tenter de cerner la problématique de la prostitution dans les communautés de pêche

En guise de suivi de l'étude Connaissances, Attitudes et Pratiques sur le VIH/SIDA réalisée à Makotipoko et à Pointe-Noire vers la fin de 2003, le PMEDP a approuvé le lancement d'une étude complémentaire sur la prostitution dans la communauté de pêche de Base Agip (Pointe-Noire). Cela s'est inspiré de la nécessité de mieux comprendre les causes sociales, la perception ainsi que le profil de la prostitution dans les

¹ 1\$EU = 545 FCFA (Août 2004)

communautés de pêche. Dans la mesure où cette étude est la première du genre, ses conclusions permettront d'informer la stratégie de lutte contre le VIH/SIDA à adopter pour les communautés de pêche dans le pays en particulier, et dans la sous-région en général. Une approche fortement participative sera adoptée par une équipe pluridisciplinaire de consultants composée de deux experts en santé publique, des agents de vulgarisation des pêches, et des représentants de l'*Agence Régionale d'Information et de Prévention de SIDA (ARIPS)*, une ONG qui s'occupe d'activités de lutte contre le VIH/SIDA dans la communauté. Deux spécialistes de théâtre pour le développement ont été associés à l'équipe afin de former des volontaires de la communauté en techniques de théâtre local, et de monter un spectacle de théâtre-forum dans le cadre d'une session de validation publique ; au niveau de la radio, l'ONG ARIPS lancera deux émissions publiques, l'une pour le lancement de l'étude et l'autre pour appuyer la réunion de restitution. Une station de radio locale de Pointe-Noire a également été retenue afin d'assurer la couverture médiatique de l'ensemble du processus. Par ailleurs, les clips des enregistrements audio seront utilisés par le *Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS)* dans sa campagne nationale.

Les résultats de cette nouvelle approche seront intégrés dans les conclusions d'un projet sur le Développement et la diversification des moyens d'existence visant à réduire les risques et la vulnérabilité à la maladie dans les communautés de pêche, et à faire la sensibilisation pour une approche plus participative dans les enquêtes de terrain. La démarche sera documentée et fera l'objet d'un article dans une prochaine édition du Bulletin de Liaison du PMEDP.

Nigeria - L'intégration de l'AMED et du CCPR dans les programmes de cours des facultés gagnent du terrain

En réponse aux recommandations des parties prenantes nationales, neuf formateurs du Nigeria ont reçu une formation sur l'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED) et le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) du 28 juin au 27 juillet 2004 au siège de l'Institut National de Recherche sur la Pêche en Eau Douce (National Institute for Freshwater Fisheries Research - NIFFR) à New Bussa. La formation a été appuyée par le PMEDP et animée par un consultant international. Le contenu du cours prévoyait la Méthode Active de Recherche Participative (MARP), les composantes importantes de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, ainsi que la problématique du genre. Le programme du cours a été conjointement élaboré par des spécialistes du Conseil National de la Formation et de l'Éducation (National Board for Training and Education - NBTE), du Département d'Agronomie, du Département Fédéral des Pêches et de représentants de l'Association des agriculteurs. Il sera dispensé au second trimestre dans les facultés de technologie de pêche en eaux douces à New Bussa, Etat du Niger (Colleges of Freshwater Fisheries Technology), et à Doro-Baga (Etat du Borno). Un cours de deux semaines sanctionné par un certificat pour les agents de terrain sera également organisé dans la même période. Par la suite, l'expérience pourra être reproduite dans d'autres institutions à travers le pays.

Projets pilotes de gestion côtière et de post-capture - Les équipes nationales du Congo et de la Gambie sont en place

Le Coordonnateur du Projet pilote du Congo a été désigné. Il s'agit de Eugène Bagamboula, l'ancien Coordonnateur de l'UCN du Congo. Il sera secondé par A. Bakala Kiba. Pour la Gambie, M. Sirra Njie, l'ancien chargé des opérations de l'UCN, a été nommé Coordonnateur du Projet pilote. Leurs expériences en matière d'organisation communautaire, genre et crédit seront inestimables pour garantir le succès de ce Projet pilote. Leur nomination est également de nature à garantir une bonne continuité pour les interventions du PMEDP dans leurs pays respectifs.

FAO : Consultation d'experts sur le rôle de la pêche artisanale dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

La 25^{ème} session du Comité des Pêches (COFI), qui s'est tenue à Rome en février 2003, avait recommandé l'élaboration de directives techniques visant à accroître la contribution de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, l'Unité de Politique et de Planification des Pêches de la FAO et le PMEDP ont organisé une Consultation d'Experts à Rome, du 5 au 8 juillet 2004, afin de formuler ces directives. Cette réunion a rassemblé des experts du secteur de la pêche artisanale en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

La séance de travail a débuté par l'examen d'un document technique élaboré par une équipe de consultants. Ce document technique a été enrichi par les expériences de terrain fournies par les participants sur différents pays. Il a ensuite servi de base à l'élaboration d'un projet de directives techniques à l'usage des décideurs, planificateurs et responsables politiques de la pêche artisanale, ainsi qu'à celui des pêcheurs et acteurs du secteur de la pêche.

La réunion a débouché sur un certain nombre de recommandations, notamment l'élaboration d'un nouvel article sur la pêche artisanale et la réduction de la pauvreté qui intégrera, entre autres, des composantes sur : (i) les objectifs du millénaire relatifs à la pêche; (ii) l'intégration de la pêche dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté; (iii) le renforcement des droits des pêcheurs artisans, et (iv) l'auto-promotion des pêcheurs par la communication, le renforcement des capacités et l'organisation. L'équipe de consultants s'occupe actuellement de parachever les premiers projets de directives techniques et les lignes d'orientations techniques qui seront à nouveau soumis à l'examen critique des experts en septembre.